

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **107 (1981)**

Heft 5

PDF erstellt am: **19.01.2020**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Congrès

Première Biennale mondiale d'architecture

Sofia (Bulgarie)

L'Union internationale des architectes (UIA), la Fédération mondiale des villes jumelées (FMVJ) et la Section des architectes bulgares organiseront une Biennale mondiale d'architecture à Sofia (Bulgarie).

La première Biennale se tiendra du 28 mai au 12 juin 1981 et réunira les architectes du monde entier autour du thème: « *L'architecture des sociétés urbanisées* ».

Objectifs

Le but de la Biennale est:

1. de stimuler le développement d'une pensée architecturale nouvelle; de promouvoir des idées, des conceptions socio-spatiales, technologiques et esthétiques novatrices ainsi que la création de formes et de structures architecturales et urbaines; de chercher de nouvelles voies pour le développement de l'architecture moderne,
2. de chercher et d'affirmer des valeurs humaines et esthétiques pour une vie humaine heureuse et harmonieuse.

Déroulement de la Biennale

Quatre manifestations sont prévues:

1. Une exposition-concours de projets, d'idées et de concep-

tions architecturales et urbaines.

2. Un symposium sur la théorie de la critique architecturale autour du thème: « *Créativité architecturale: spécificité, rôle social et perspectives de développement* ».
3. Un séminaire sur le thème: « *Méthodes contemporaines de planification régionale* ».
4. Un festival du film d'architecture.

Des prix seront décernés par le Comité d'organisation, par des villes, et par des organisations internationales.

Des rencontres seront organisées entre les maires de villes du monde et les architectes.

Conditions de participation

La Biennale s'adresse aux architectes, aux urbanistes, aux plasticiens et stylistes, aux enseignants, aux théoriciens et critiques d'architecture, aux maires et aux édiles des villes.

Tout participant peut adresser ses idées, ses projets (réalisés ou non), sous forme de dessins, de maquettes, de photos, d'esquisses, etc.

Inscriptions: Les participants doivent s'inscrire avant le 1^{er} mars 1981 et envoyer leurs œuvres avant le 1^{er} mai 1981.

Informations: Union des architectes bulgares

11, rue Dimitar Polianov
1504 Sofia (Bulgarie).

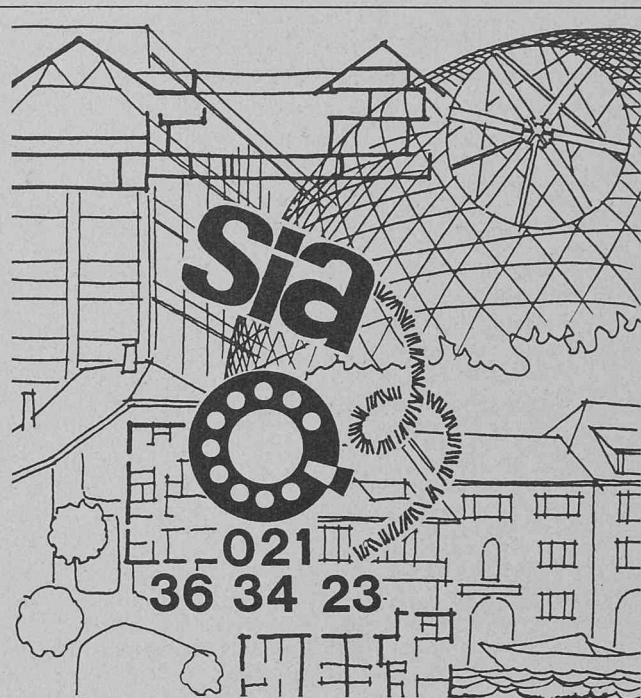
personnes vers un expert ou un avocat. A l'heure actuelle, dans beaucoup de cas, le mal est déjà fait, mais l'espoir subsiste à la longue, grâce à cette permanence, de pouvoir jouer un rôle préventif.

Aujourd'hui, les gens éprouvent quelques craintes à consulter ingénieurs ou architectes, pensant qu'ils devront déboursier des sommes d'honoraires exorbitantes. Une permanence, ouverte à chacun et d'un prix abordable, aura certainement permis de chasser ce préjugé. La section SIA-Bernoise l'avait d'ailleurs compris avant la SVIA en lançant avec succès une permanence, il y a plus d'une année.

Le but de la permanence est d'informer et d'orienter en toute impartialité de façon à éliminer les malentendus qui existent ou qui pourraient apparaître. La présence d'un avocat-conseil, spécialiste du droit de la construction, a été considérée indispensable pour traiter des cas litigieux.

Au 31 janvier 1981, ce ne sont pas moins de 25 cas qui ont été traités, dont 1 par téléphone et 2 par étude de dossier. Cette fréquence, soit 10 cas par mois, peut être considérée comme tout

¹ Voir *Ingénieurs et architectes suisses*, n° 25/80 du 11.12.1980, p. 404.



AVEZ-VOUS UN PROBLÈME DE CONSTRUCTION?

Appelez la permanence de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 10 h.

L'annonce de la SVIA parue dans la presse.

Organisation de la permanence

Téléphone: 021/36 34 23, 8 h. 30 - 10 h. (jours ouvrables).

Consultations (sur rendez-vous téléphonique seulement): vendredi après-midi.

Finance: Fr. 20.— par consultation.

Pas de correspondance (exception: envoi contre remboursement de documentation).

Temps de consultation: maximum une demi-heure.

Vie de la SIA

Communications SVIA

La permanence SVIA

On sait que le comité de la SVIA a décidé l'an passé la création d'une permanence ouverte au public, pour répondre à un besoin croissant de renseignements sur les problèmes de la construction¹. Cette permanence est entrée en fonction le 10 novembre dernier.

Les ingénieurs et les architectes ont constaté une méfiance croissante de l'opinion publique à leur égard. Le boom économique n'a pas eu que des aspects positifs. Loin de là... Depuis quelques années, on assiste toutefois à une prise de conscience des problèmes relatifs à l'environnement. Le développement de l'accès à la propriété a également accentué ce processus.

C'est pourquoi le comité de la SVIA s'est préoccupé de la question et a conclu qu'un contact plus étroit avec le public serait de nature à améliorer le climat. Une des premières actions dans ce sens a été l'ouverture d'une permanence SVIA. Celle-ci est devenue d'autant plus indispensable que le secrétariat de la SVIA était submergé de demandes de renseignements émanant de tous les milieux. Dans le cadre de cette permanence, on conseille et oriente les

à fait remarquable. Nous aurons certainement l'occasion de revenir prochainement sur les détails du fonctionnement de la permanence durant ses premiers mois d'existence.

Candidatures

M. *Jean-Claude Chappuis*, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1958. (Parrains: MM. M. Derron et O. Rambert.)

M. *Roland Corbat*, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1975. (Parrains: MM. J.-C. Badoux et J.-P. Lebet.)

M. *Michel Donnet*, ingénieur électricien, diplômé EPFL en 1963. (Parrains: MM. H. Payot et B. Lakah.)

M. *Daniel Glardon*, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1975. (Parrains: MM. W. Kung et J.-P. Carroz.)

Nous rappelons à nos membres que conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée *par avis écrit* au comité de la SVIA *dans un délai de 15 jours*.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

Les prix de la construction

Les premiers jours de 1981 voient sortir de presse aux Editions de la Tour SA, à Lausanne, la *Série de prix pour travaux du bâtiment et du génie civil*. Cet ouvrage, qui paraît tous les deux ans, est publié par la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE) et la Société vaudoise des ingénieurs et architectes (SVIA). C'est la seule publication de ce type paraissant en Suisse romande.

Cet ouvrage contient les prix les plus courants de tous les métiers du bâtiment et du génie civil et plusieurs chapitres sont réservés à des renseignements divers, à des extraits de normes, lois et règlements se rapportant à la construction.

Adaptée aux exigences actuelles des professions, qui voient sans cesse apparaître de nouvelles techniques et de nouveaux matériaux, la «Série de prix vaudoise» devrait trouver sa place dans les bibliothèques de tous les partenaires de la construction.

L'ouvrage peut être obtenu en librairie ou aux Editions de la Tour SA, case postale 508, 1001 Lausanne, tél. 021/32 99 41.

Documentation générale

Voir page 12 des annonces.